

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 038-213803364-20240325-2024_25_03_14-DE



Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 17

L'an deux mil vingt quatre

le vingt-cinq mars à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2024

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette.

ABSENTS EXCUSES : M. MARTICORENA Jean-Claude (pouvoir à M. AUTISSIER Bertrand), M. LAROSE Didier (pouvoir à Mme BIEUVELET Laetitia), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. BOITON Roger),

ABSENTS : M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : Mme CHAVASSE Danielle.

DELIBERATION N° 2024 – 14

OBJET : Budget communal – Budget primitif 2024

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

| | SECTION DE FONCTIONNEMENT | SECTION D'INVESTISSEMENT |
|-----------------|----------------------------------|---------------------------------|
| DÉPENSES | 4 533 191 € | 3 240 944 € |
| RECETTES | 4 533 191 € | 3 240 944 € |

VU le projet de budget primitif

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2024 pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 26 mars 2024.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 28.10.3/2024

- après télétransmission électronique le 28.10.3/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 28.10.3/2024